



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Formation remorque B96

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des Fontaines

83470 St Maximin

TARIF

Nous consulter

DATES :

Nous consulter

WWW.SUDPERMIS.FR

Contact :

isabelle@sudpermis.fr

09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Être capable de conduire un véhicule léger tractant une remorque ne nécessitant pas le permis BE

PROGRAMME DE LA FORMATION

SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION (4 heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :
Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

Signalisation spécifique.

L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.

Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.

Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.

Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Formation remorque B96

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION (durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur. Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction ;
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Etre titulaire du permis B en cours de validité.

RESULTATS ATTENDUS

- Attestation de formation

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- La formation est dispensée sur un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le PTAC est supérieur ou égal à 1 000 kilogrammes.
- Sur piste et/ou sur la route, sur simulateur et/ou sur véhicule à double commandes pour la conduite.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'école de conduite délivre une attestation de suivi de formation. Cette attestation est délivrée en application de l'article 5 de l'arrêté du 17 janvier 2013 relatif à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes

Le titulaire l'attestation ne sera autorisé à conduire qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



STAGE CODE ACCELÉRÉ

Vous souhaitez passer votre code en accéléré,

avec des formations en intensives ? Le stage code accéléré est fait pour vous !

DUREE DE LA FORMATION

De 3 ou 5 jours

LIEU DE LA FORMATION

13 chemin des fontaines
83470 St Maximin

DATE(S) : nous consulter

TARIF : sur devis

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09 83 60 50 51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du code de la route :

- Le principal avantage du stage code accéléré est de pouvoir concentrer le maximum d'heures sur une période très courte.
- Les séances de cours ou de code étant très rapprochées, vous ne perdrez pas de temps à reprendre les connaissances oubliées.
- Ce stage peut être suivi quel que soit la catégorie de permis (Permis B ; Permis A ; les formations du groupe lourd ; suite à une annulation de permis...).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation

La formation rapide à l'épreuve théorique général, (ETG) aussi appelée stage code, est brève et efficace. La durée d'apprentissage des règles du code de la route varie en fonction de votre besoin de 3 à 5 jours de formation intensive.

Programme de la formation

Vous verrez thème par thème tout ce que vous devez savoir du code de la route et des pratiques les plus sûres à employer sur la route.

Nous vous recommandons vivement de préparer votre entrée en stage en suivant les cours théoriques en e-learning proposé par votre établissement

Des cours seront animés par un enseignant de la conduite alternés de test pour mettre toutes les chances de votre côté.

Des travaux dirigés seront organisés avec l'aide d'un enseignant de la conduite alternés de test blanc pour plus d'efficacité.

L'objectif pour nous est de vous apporter la meilleure compréhension et la meilleure progression possible. C'est ainsi que vous obtiendrez la plus grande réussite à votre examen du code de la route.

Cette méthode pédagogique est rapide et offre de bons résultats.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



STAGE CODE ACCELÉRÉ

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Le stage code accéléré ou stage conduite accéléré convient surtout à des personnes capables d'apprendre vite, déjà habituées aux engins motorisés.
- Il convient également aux personnes qui souhaitent repasser leur permis de conduire rapidement suite à une invalidation de celui-ci.

RESULTATS ATTENDUS

- Obtention du code de la route (Epreuve Théorique Générale)

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : suivre la formation

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



PASSERELLE PERMIS B (78) vers B

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des fontaines
83470 St Maximin

DATE(S) : nous consulter

TARIF : sur devis

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.
- De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Une formation pratique

Séquence 1. – (durée : 2 heures) 2h sur simulateur

L'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures. Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09 83 60 50 51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN

Agr Préfectoral F1308300090

09 83 60 50 51



PASSERELLE PERMIS B (78) vers B

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limités aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales en cours de validité

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B sans restriction à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Passerelle A2 - A

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des fontaines

83470 ST MAXIMIN

TARIF

Nous consulter

DATES :

Nous consulter

Contact :

bureau@sudpermis.fr

09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Au près du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre autorisé à conduire un véhicule de la catégorie A du permis de conduire

PROGRAMME DE LA FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PASSAGE DE LA CATÉGORIE A2 DU PERMIS DE CONDUIRE À LA CATÉGORIE A

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle s'inscrit dans une démarche « post permis » et a notamment pour objectifs :

– d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;

– de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;

– de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Séquence 1. – Théorie (durée : 2 heures)

Présentation. Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...

Accidentalité, vitesse, détectabilité :

Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN

Agr Préfectoral E1308300090

09 83 60 50 51



Passerelle A2 - A

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- vitesse et perception visuelle ;
- vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
- vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.

Conduite et produits psychoactifs :

Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière. Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.

Les sanctions.

Séquence 2. – Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

(Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette).

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- mouvements et positionnements du regard ;
- mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.

Explications et travail sur le freinage :

- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;
- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
- explications sur le transfert des masses ;
- comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

Séquence 3. – Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
- dans le véhicule suiveur pren(nent) place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;
- chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Passerelle A2 - A

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

Le bilan comprend :

- le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Etre titulaire du permis A2 en cours de validité depuis 24 mois.

RESULTATS ATTENDUS

- Attestation de formation

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- La formation est dispensée sur un véhicule relevant de la catégorie A de permis de conduire.
- Sur piste et/ou sur la route.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation continue par le formateur

SANCTION DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'école de conduite délivre une attestation de suivi de la formation requise pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires de la catégorie a2 depuis au moins deux ans.

Le titulaire l'attestation ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie A qu'à compter du jour où il en possession du titre de conduite correspondant



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E130830090
09 83 60 50 51



Permis Voiture B

DUREE DE LA FORMATION

A définir selon l'évaluation

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des fontaines

83470 St MAXIMIN LA St BAUME

TARIF

Sur devis

DATES :

Définies en annexe

Contact :

bureau@sudpermis.fr

09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre capable de réussir l'examen du permis B

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage

Compétences et sous-compétences à acquérir

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr. Préfectoral E130800090
09 83 60 50 51



PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être âgé de 15 ans au moment de la constitution du dossier, et 17 ans pour passer l'examen de conduite.
- Être titulaire de l'**Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2** ou de l'**Attestation de Sécurité Routière** pour les personnes qui ont moins de 25 ans
- Être titulaire de la journée d'appel à partir de 17 ans et moins de 25 ans.

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de réussir l'examen du permis B

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret de suivi de formation, fiche de suivi, livre de code, accès à une plateforme de révision de code en ligne, véhicule récent (moins de 6ans), interlocuteur dédié pour le suivi administratif et la planification de la formation.
- Pédagogie adaptée à la formation pour adulte, ludique et participative, conduite sur route ouverte à la circulation, mise en situation adaptée à chaque objectif, travail sur les risques les influences et les pressions exercées sur le conducteur.
- Simulateur de conduite

EVALUATION DE LA FORMATION

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Permis Moto A2

DUREE DE LA FORMATION

A définir selon l'évaluation

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des fontaines

83470 St MAXIMIN LA St BAUME

TARIF

Sur devis

DATES :

Définies en annexe

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener le motard à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre capable de réussir l'examen du permis A2 pour conduire une moto d'une puissance inférieure ou égale à 35 Kw.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Cette formation a une durée minimum de 20 heures. Elle se déroule sur piste (8 heures) et en circulation (12 heures).

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MAITRISER LE MANIEMENT de la mode à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche la signalisation ; les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifique à la conduite des deux-roues)	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS ; aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maitriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefour à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maitriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maîtriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maitriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	

Contact :

bureau@sudpermis.fr

09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE 8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de la région de PACA.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Permis Moto A2

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Moto si le dernier permis A1 obtenu date de plus de cinq ans.

RESULTATS ATTENDUS

- Etre capable de réussir l'examen du permis A2

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- Livret d'apprentissage et fiche de suivi
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs du programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)
- Evaluation finale par un inspecteur du permis de conduire dans le cadre de l'examen

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Permis A2



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

DUREE DE LA FORMATION

8 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

13 chemin des fontaines
83470 St MAXIMIN

DATE(S) : nous consulter

TARIF : sur devis

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09 83 60 50 51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Avec le permis AM vous pouvez conduire dès 14 ans un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur en toute sécurité.

Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues :

- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule

PROGRAMME DE LA FORMATION

Votre formation à la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur est d'une durée totale de **huit heures** au moins.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal **est présent lors de la dernière séquence de la formation (séquence 5).**

Séquence 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite **Durée : 30 minutes**

Expression et échanges sur le respect des règles.

- Signalisation.
- Règles de circulation.

Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière.

- Vitesse.
- Consommation d'alcool ou d'autres produits.
- Utilisation de distracteurs.
- Dangers de la pratique du rodéo motorisé.

Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN

Agr Préfectoral E1308300090

09 83 60 50 51



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Séquence 2 : Formation à la conduite hors circulation

Durée minimale : 1 heure

– Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.

– La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).
– Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.

– La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

- Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Réglage du, ou des, rétroviseur(s).
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- Démarrage et arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité.
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- Manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 3. Code de la route

Durée : 30 minutes

– La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.

– Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle.

- Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction.
- Franchissement d'intersections et régime de priorité.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.
Durée minimale : 3 heures

– **Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.**

- S'insérer en sécurité dans la circulation.
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

– **Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.**

- Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité.
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop).
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

– **S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur.**

- Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner.
- Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement.
- Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau.

– **Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.**

– **Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité).**

– **Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.**



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51

Qualiopi
processus certifié
Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie « Acteurs de formation »



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

- **Négocier un virage**
- **Adopter une trajectoire sécurisée**

– **Choisir la position sur la chaussée.**

- En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement.
- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées).
- En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).

– **Franchir les différents types d'intersections.**

- Détecter et identifier le type d'intersection.
- Évaluer la visibilité.
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage.
- S'arrêter, le cas échéant, et repartir.
- Dégager une intersection.

– **Changer de direction.**

- Observer et analyser l'environnement.
- Avertir de son intention.
- Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles de priorité.
- Dégager l'intersection.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr. Préfectoral EL308300090
09 83 60 50 51



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Séquence 5. Sensibilisation aux risques.

Durée minimale : 1 heure

Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

En fonction des profils identifiés, quatre thématiques, parmi les suivantes, sont traitées :

– Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.

– Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).

– Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).

– Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.

– La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage.

– La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes.

– L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN

Agr. Préfectoral E1208300090

09 83 60 50 51

Qualiopi
processus certifié
Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie « Actions de formations »



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 14 ans

RESULTATS ATTENDUS

- Une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'établissement délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Permis B STAGE ACCELÉRÉ

Vous souhaitez passer votre permis en accéléré, **obtenir votre permis de façon rapide** avec des formations en intensives ? Le permis accéléré est généralement en conduite collective mais peut être complété de cours individuel.

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des Fontaines
83470 Saint Maximin

DATE(S) : nous consulter

TARIF : Sur devis à la suite d'une évaluation de départ

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE 8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B :

- La mémorisation et l'automatisation des gestes nécessaires à la conduite sont améliorées.
- Progression rapide grâce à l'émulation liée au travail collectif
- Présentation rapide à l'examen de conduite

PROGRAMME DE LA FORMATION

Compétences et sous compétence travaillées

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Permis B STAGE ACCELÉRÉ

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

L'un des atouts du permis accéléré est de pouvoir concentrer toutes vos heures de conduite sur une courte période, évitant ainsi les temps d'attente entre deux cours de conduite. Ainsi vous gardez mieux les acquis de la leçon précédente.

Pour ce qui est de la pratique dans une formule permis de conduire en accéléré, le temps de formation est très souvent de 2 semaines avec plusieurs heures de conduite par jour.

Cette formation se déroule avec un enseignant de la conduite en cours particulier ou avec en groupe avec 2 autres élèves. Chacun des élèves conduit plusieurs heures par jour et reste dans le véhicule pendant que les autres conduisent. Il peut alors bénéficier des explications faites par le moniteur à l'élève qui est au volant et apprendre des erreurs de ses camarades.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 17 ans

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES

83470 SAINT MAXIMIN

Agr Préfectoral E1308300090

09 83 60 50 51



PERMIS MOTO ET SCOOTER A1

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION

Nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF :

Sur devis à la suite d'une évaluation de départ.

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE 8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis A1 autorise à conduire les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme :

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.
- Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette

PROGRAMME DE LA FORMATION

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MAITRISE LE MANIEMENT de la mode à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche la signalisation ; les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifique à la conduite des deux-roues)	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS : aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maitriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefour à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maitriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maitriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maitriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



PERMIS MOTO ET SCOOTER A1

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 16 ans au moment du passage de l'examen théorique moto
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A1

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.et de la mention Deux Roues.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



PERMIS B sur véhicule aménagé pour les personnes à mobilité réduite

Il est possible pour une personne handicapée de passer un permis de conduire grâce à certains aménagements des épreuves de l'examen et des véhicules utilisés.

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des Fontaines
83470 Saint Maximin

DATE(S) : nous consulter

TARIF : Sur devis à la suite d'un bilan d'adaptation et des compétences.

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE 8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire adapté au handicap.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Compétences et sous compétence travaillées :

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



PERMIS B sur véhicule aménagé pour les personnes à mobilité réduite

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être âgé de 15 ans au moment de la constitution du dossier
- Être reconnu apte lors d'une visite auprès de la commission médicale des permis de conduire

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE (BEA)

DUREE DE LA FORMATION

13 heures (minimum légal obligatoire)

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des fontaines
83470 Saint Maximin

DATE(S) : nous consulter

TARIF : Sur devis à la suite d'une évaluation de départ.

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE 8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis B à embrayage automatique ou permis à boîte automatique autorise la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle mais avec obligatoirement un embrayage automatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Une évaluation de départ

Le rôle de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

Une formation théorique

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Une formation pratique

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE (BEA)

PUBLIC VISE

La formation au permis B à embrayage automatique s'adresse :

- A tout le monde et en particulier à ceux qui ont envie de se faciliter la tâche et conduire plus simplement Aux personnes ayant des difficultés à manier une boîte de vitesse lors de leur apprentissage
- Aux personnes atteintes de certains handicaps physiques (ex : problème de mobilité au niveau de la jambe gauche)

PREREQUIS

- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir minimum 15 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B restreint à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.



SUD PERMIS

18 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN

Agr. Préfectoral E1308300090

09 83 60 50 51



Prévention du risque routier et éco-conduite

DUREE DE LA FORMATION

- 1 journée de 7 heures
- Date : nous consulter
- Horaires flexibles en fonction de l'organisation de l'entreprise

LIEU DE LA FORMATION

En intra ou dans notre établissement

TARIF

900 € H.T par journée formateur.

Un formateur est missionné pour 1 à 3 stagiaires maximum

Cette formation a pour but d'apporter **des gains de sécurité et une baisse des consommations de carburant en formant l'usager** de la route aux **techniques et comportements de la conduite défensive**. **L'éco-conduite vient compléter cette formation et la** motivation à réaliser des économies est utilisée comme **un levier pour l'adoption de comportements sûrs et durables**. C'est une formation à forte orientation pratique avec des parcours en conditions réelles sur route

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Pour vos salariés :

- Adopter une conduite sûre
- Adopter une conduite économique dans le cadre professionnel et privé
- Diminution du stress lié à l'activité de conduite

Pour votre entreprise :

- Prévenir et anticiper le risque d'accident
- Diminuer les émissions polluantes et de CO2 dans le cadre d'un bilan carbone
- Maîtriser les coûts d'entretien et d'utilisation du véhicule

Contact :

isabelle@sudpermis.fr
09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.

PROGRAMME DE LA FORMATION

En salle: 30 à 40% du temps

- Les enjeux relatifs à la conduite en milieu professionnel : sociaux, économique, environnementaux
- La prévention du risque routier : mise à jour et réactualisation des connaissances du code de la route et rappel des principes d'une conduite sûre
- Les techniques de l'éco-conduite en 5 clés
- L'évitabilité de l'accident et les différents facteurs.
- L'entretien et le contrôle du véhicule

En pratique : 60 à 70% du temps

3 parcours réalisés sur route en conditions réelles :

- 1 Parcours de référence et d'audit : diagnostic personnalisé de la conduite
- 2 Parcours guidé : mise en place guidée des principes de conduite sûre et d'éco-conduite
- 3 Conduite autonome avec mise en place des axes de progression
- Procédure de sécurité lors des manœuvres
- Le contrôle du véhicule



SUD PERMIS

18 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN

Agr. Préfectoral E1308300090

09 83 60 50 51



Prévention du risque routier et éco-conduite

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

- Lors de la phase pratique, un appareil de mesure est relié à la prise diagnostique du véhicule (OBD) afin de mesurer de manière précise et impartiale les comportements de conduite (consommation, usage des freins, régimes moteur, force en G sur les accélérations ; freinages et virages...)
- Un débriefing personnalisé est effectué auprès de chaque stagiaire et un rapport complet est transmis au donneur d'ordre.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Conducteur de véhicules légers ou de VUL
- Etre titulaire d'un permis B en cours de validité. Il sera demandé en original le jour de la formation et les parties pratiques ne pourront pas avoir lieu en cas de non présentation

RESULTATS ATTENDUS

- Amélioration des comportements de conduite au regard de la sécurité et de l'eco-conduite
- Délivrance d'une attestation de formation

ENCADREMENT

- Un professionnel de la sécurité routière titulaire du brevet d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. Nos formateurs sont sélectionnés en fonction de leur expérience et nous les avons spécifiquement formés aux techniques avancées de l'éco-conduite et aux particularités de la prévention du risque routier en entreprise.
- Nous missionnons un formateur pour 3 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Un véhicule récent et en bon état pour 3 stagiaires
- Un Ecomobil (HDM) d=relé à la prise diagnostique du véhicule ou un freinographe
- Une tablette numérique
- Un support de présentation PowerPoint
- Méthodes actives favorisant la participation et la compréhension

EVALUATION DE LA FORMATION

- Une grille de diagnostic des comportements de conduite individuel
- Un rapport personnalisé et détaillé de la progression entre le 1^{er} les derniers parcours
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Formation complémentaire des conducteurs novices

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

13 CHEMIN DES FONTAINES
83 470 ST MAXIMIN LA STE
BAUME

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux conducteurs ayant une faible expérience de conduite de percevoir davantage les risques et mieux connaître les dangers spécifiques auxquels ils sont exposés

Réduire le délai probatoire qui est normalement de 3 ans, à 2 ans avec 2 points de rajoutés aux 6 points initiaux la première année, puis 4 points la seconde et dernière année de probatoire.

Pour le titulaire du permis de conduire ayant bénéficié de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), l'objectif est de réduire le délais probatoire de six mois. Dans ce cas, le permis de conduire est alors majoré de trois points à la fin de la première année du délai probatoire, puis 3 points 6 mois après.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquences et objectifs	Contenus
<p>1 <input type="checkbox"/> Construction du groupe Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la parole des stagiaires et capter leur attention.</p> <p>Durée : 30 min</p>	<p>Alterner les techniques de présentation en privilégiant les techniques dynamiques. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, situations de presque accident rencontrées ...).</p>
<p>2 <input type="checkbox"/> Autoévaluation des élèves</p> <p>Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée: 1heure</p>	<p>A partir du questionnaire d'autoévaluation renseigné avant l'entrée en formation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.</p>
<p>3 <input type="checkbox"/> Perception des risques</p> <p>Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.</p> <p>Durée : 1h15</p>	<p>Evaluer individuellement sa perception des risques notamment au regard du vécu des élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque. Utilisation de supports (photos, vidéos ...) présentant des risques en situation de conduite. <i>Un simulateur peut être utilisé</i></p>

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09 83 60 50 51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr. Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Formation complémentaire des conducteurs novices

<p>4 □ Situations complexes</p> <p>Comprendre et résoudre des situations complexes.</p>	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos ...) présentant des situations de conduite complexes.</p>
<p>5 □ Choix de mobilité</p> <p>Se connaître en tant qu'usager de la route.</p> <p>Etre conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.</p> <p>Découvrir des modes de déplacements alternatifs.</p> <p>Durée 1h30</p>	<p>Cette séquence s'appuie sur les réponses du questionnaire d'autoévaluation renseigné avant l'entrée en formation et qui traitent des questions de mobilité.</p> <p>En sous-groupe : faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.</p> <p>Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.</p> <p>Utiliser des outils statistiques présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.</p>
<p>6 □ Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes</p> <p>Etre capable de construire et anticiper ses déplacements.</p> <p>Etre capable de résister aux influences.</p> <p>Etre conscient de la conséquence de ses décisions.</p> <p>Durée : 1h20</p>	<p>Travail à partir de situation types (sorties festives, nuit, vigilance, à plusieurs, distracteurs, produits ...).</p> <p>Cette séquence est animée avec des outils permettant :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'élaborer une suite à un scénario ;- d'imaginer les dangers non visibles ;- d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. <p>-</p>
<p>Bilan avec engagement : Durée 10min</p>	<p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.</p>



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr. Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Formation complémentaire des conducteurs novices

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir obtenu un des permis de conduire suivant depuis 6 à 12 mois : B1 ;B ;A1 ;A2

RESULTATS ATTENDUS

- Réduction du délai probatoire
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et d'exercices pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E130830090
09 83 60 50 51



Permis remorque BE

DUREE DE LA FORMATION

A définir selon l'évaluation

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des fontaines

83470 St MAXIMIN LA St BAUME

TARIF

Sur devis

DATES :

Définies en annexe

Contact :

bureau@sudpermis.fr

09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre capable de réussir l'examen du permis BE

PROGRAMME DE LA FORMATION

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Compétences et sous-compétences à acquérir

Effectuer les vérifications courantes de sécurité et maîtriser l'ensemble de véhicules dans un trafic faible ou nul

- La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
- Les organes de commande
- Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules
- La conduite et les manœuvres avec l'ensemble de véhicules
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules et circuler dans des conditions normales

- La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules
- Les règles de placement
- La compréhension des risques

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les impacts écologiques liés à la conduite



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



Permis remorque BE

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être titulaire du permis B en cours de validité.
- Être titulaire du code en cours de validité.

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de réussir l'examen du permis BE

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- Livret d'apprentissage et fiche de suivi
- Sur piste et/ou sur la route, sur simulateur et/ou sur véhicule à double commandes pour la conduite.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs du programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)
- Evaluation finale par un inspecteur du permis de conduire dans le cadre de l'examen

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Permis BE



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E130830090
09 83 60 50 51



ATTESTATION 7 HEURES 2 & 3 ROUES

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

13 chemin des fontaines
83470 St MAXIMIN

DATE(S) : nous consulter

TARIF : 295€ TTC

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09 83 60 50 51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2011, le permis B permet de conduire une motocyclette légère et un scooter de 50 à 125 cm³ ou un 3 roues (catégorie L5e) à condition de suivre cette formation dont les objectifs sont :

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.
- Une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation.
- La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles.
- Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2 heures de théorie

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.
- Des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).
- Apprentissage des risques concernant l'adhérence.
- Prise de conscience physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau »)

- Prise en main du véhicule
- Vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage...
- Sensibilisation sur le positionnement du regard
- Formation à l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

Et 3 heures de pratique en circulation

- Circulation en et hors agglomération.
- Apprentissage d'une conduite sereine, en adéquation avec le code la route et respectueuse des autres usagers de la route.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr. Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51

Qualiopi
processus certifié
Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie «Actions de formation»



ATTESTATION 7 HEURES 2 & 3 ROUES

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 21 ans
- Etre titulaire du permis de conduire B depuis minimum 2 ans

RESULTATS ATTENDUS

- obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

- À l'issue de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Depuis le 1er novembre 2014 la **conduite accompagnée est accessible dès 15 ans**. Elle offre l'avantage de pouvoir passer l'examen du permis de conduire dès 17 ans. Le candidat pourra ainsi conduire seul.

DUREE DE LA FORMATION

Un an minimum

LIEU DE LA FORMATION

*13 chemin des fontaines
83470 St MAXIMIN*

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *sur devis à la suite
d'une évaluation de départ*

Contact :

*bureau@sudpermis.fr
09 83 60 50 51*

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12) ;
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans.
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire ;
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Elle se déroule sur une durée minimum d'un an avec un parcours de 3000 km minimum :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum pour la boîte mécanique et 13h minimum pour la boîte automatique)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- 1er rendez-vous pédagogique avec un parcours d'environ 1000 km
- 2ème rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcourus

Programme :

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

3) Une formation pratique

Compétences et sous-compétences à acquérir

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.



SUD PERMIS

18 QUÉMEN DES FONTAINES
83400 SAINT-MAXIMIN
Apr. Préfectoral 71200450000
09 83 60 50 51



PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

3) Les rendez-vous pédagogiques :

- Un rendez-vous préalable en présence obligatoire d'un accompagnateur de plus de 5 ans de permis sans interruption.
- Deux rendez-vous pédagogiques de trois heures chacun se décomposant en une heure de conduite et deux heures de théorie en salle.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 15 ans

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret de suivi de formation, fiche de suivi, livre de code, accès à une plateforme de révision de code en ligne, véhicule récent (moins de 6ans), interlocuteur dédié pour le suivi administratif et la planification de la formation.
- Pédagogie adaptée à la formation pour adulte, ludique et participative, conduite sur route ouverte à la circulation, mise en situation adaptée à chaque objectif, travail sur les risques les influences et les pressions exercées sur le conducteur.
- Simulateur de conduite

EVALUATION DE LA FORMATION

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



LA CONDUITE SUPERVISEE

La conduite supervisée est une alternative à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC). C'est une conduite accompagnée où l'élève acquiert de l'expérience grâce à un accompagnateur avant de passer ou de repasser l'examen pratique.

DUREE DE LA FORMATION

En rendez-vous préalable de 2 heures

LIEU DE LA FORMATION

13 Chemin des Fontaines
83470 Saint Maximin

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *Sur devis suite à une évaluation ;*

Contact :

bureau@sudpermis.fr
09.83.60.50.51

Informations sur

Le centre de formation

N° SIRET 529 398 208 00023 – APE
8553Z

Agrément n° E 13 083 0009 0

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro

93.83.04487.83 Auprès du préfet de
la région de PACA.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La conduite supervisée permet :

- D'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser ;
- D'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

La phase de conduite supervisée n'a pas de durée minimale obligatoire mais un parcours de 1000 km minimum doit être effectué :

- Formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- Un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- Phase de conduite accompagnée avec un minimum de 1000 km

Programme :

La conduite supervisée se déroule avec un accompagnateur.

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :

- Autant que possible, conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques ;
- Respecter les limitations de vitesse mentionnées à l'article R. 413-5 du code de la route.



SUD PERMIS

13 CHEMIN DES FONTAINES
83470 SAINT MAXIMIN
Agr Préfectoral E1308300090
09 83 60 50 51



LA CONDUITE SUPERVISEE

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir réussi le code de la route ;
- Avoir suivi une formation pratique avec un enseignant de l'école de conduite (20 heures minimum) ;
- Avoir bénéficié d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire une évaluation de fin de formation

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.